



De la construction d'une maquette de charpente et de toiture en passant par la base des raccords électriques, les poseurs de panneaux photovoltaïques maîtrisent plusieurs compétences. PHOTOS A.B.

Pour l'avenir, ils posent des panneaux photovoltaïques

MARSEILLE

Métier méconnu, les poseurs de panneaux photovoltaïques sont pourtant les chevilles ouvrières de la transition écologique. C'est aussi un secteur qui recrute énormément. Reportage avec des apprentis.

Sur le fort Saint-Nicolas à Marseille, on retrouve une dizaine d'apprentis poseurs de panneaux photovoltaïques. Les uns après les autres, ils montent sur une échelle, enlèvent quelques tuiles de la toiture, s'accrochent en prenant soin de respecter un bon nombre de consignes de sécurité et enfin commencent à poser le fameux panneau solaire.

Si le soleil n'est pas au rendez-vous ce jour, les apprentis sont bien attentifs et motivés pour suivre une des nouvelles formations de « Poseurs d'avenir ».

Pour le coup, le nom est bien trouvé : la pose de panneaux solaire est un domaine en pleine expansion. Mais la profession est encore un peu méconnue. « Tous les professionnels du métier sont en tensions. Ce n'est ni un métier d'électricien ni un métier de couvreur, c'est les deux à la fois. Il rassemble plein de compétence de plusieurs métiers », explique Cédric Bartolo, responsable pédagogique de cette formation. Effectivement, difficile de placer dans un secteur précis le métier. Les formés ont réalisé la construction d'un modèle de charpente, quelques jours plus tôt, avant d'apprendre les bases des raccords électriques. « Construire une charpente, ça aide pour comprendre comment et où il faut s'attacher, respecter l'étanchéité... », commente-t-il.

À la fin de la formation de 400 heures, dont deux semaines de stages en entreprises, tous ou presque sauront poser un panneau solaire et plus encore. Étonnant, on retrouve très peu d'habitants de la région chez les formés du jour.

Certains viennent de loin, car « il y a très peu de formations pour ça en France », commente un homme à la cinquantaine d'années, qui a fait le déplacement de Savoie et qui est en pleine reconversion. « Ça fait 4 ans que je cherchais une formation adéquate. Il y a beaucoup de demandes des entreprises et peu de gens dans le métier », explique-t-il.

Apporter sa pierre à la transition écologique

Son choix de rentrer dans la profession est totalement lié au changement climatique. Il souhaite « suivre la transition écologique » à sa manière. « En France, le photovoltaïque se développe à peine, il y a des grandes centrales solaires qui n'attendent qu'un oui pour être construites », confie-t-il. Même démarche pour Romain, 36 ans, qui lui vient de Perpignan : « Pour moi, c'est l'avenir. On a besoin d'indépendance énergétique et les panneaux solaires sont une réponse à ce besoin ». Après un passage dans la grande distribution, il se reconvertit lui aussi : « Je m'éclate

beaucoup plus qu'avant, même si c'est un peu physique ». Et s'ils ont choisi les panneaux solaires plutôt qu'un autre métier, c'est car les deux apprentis ont la quasi-assurance d'avoir un travail à la fin de la formation. « Ils auront du travail assez facilement s'ils sont professionnels dans leur pratique. Le gâteau est tellement gros qu'il y a de la place pour tout le monde », explique Cédric Bartolo. Avant de développer : « C'est un métier en plein essor mais qui reste méconnu. On en parle mais sans dire qu'il y a des besoins en recrutement ». Si la profession commence à se structurer, reste que poser des panneaux solaires est « physique, parfois pénible sur certains aspects ». Comme dans le BTP, les accidents arrivent vite et les déplacements nombreux.

En recherche d'une reconnaissance officielle

Mais ce n'est pas le plus gros problème auquel font face formés et formateurs. « Le métier en tant que tel n'existe pas, il n'y a pas de diplôme ni de reconnaissance officielle, pas de titres pro-

fessionnels ni de CAP », expose Cédric Bartolo. Pour contourner le problème, la formation issue d'un partenariat entre BAO Formation, l'industriel DualSun et Engie fait passer plusieurs habilitations nécessaires. Une habilitation pour la partie électrique et la qualification Quali PV, un label pour les installateurs de systèmes solaires. Le groupe du jour a la chance de bénéficier d'un dispositif particulier. Les formateurs sont payés par l'OPCO (opérateur de compétences de la Construction) et les demandeurs d'emploi continuent de percevoir leurs droits de Pôle Emploi. C'est donc « doublement bénéfique » pour tous.

Si les panneaux photovoltaïques ont connu un premier boom dans les années 2010 en France, ce n'est que maintenant que particuliers et collectivités locales s'y penchent réellement. Preuve en est avec le projet de centrale solaire pour le port de Marseille récemment annoncé. Tout un programme pour l'avenir.
Amaury Baqué